

*Avis n° 01-dir-2026 du directoire  
de la ComUE Lyon Saint-Étienne*

**Projet d'ordre du jour de la séance du mardi 23 juin 2026 du conseil  
d'administration de la ComUE Lyon Saint-Étienne**

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 711-1 et suivants ;

Vu le décret n° 2024-17 du 9 janvier 2024 portant approbation des statuts de la communauté d'universités et établissements « ComUE Lyon Saint-Étienne » et, notamment, l'article 15 desdits statuts ;

Vu la délibération n° 35/CA/2025 datée du 14 octobre 2025, portant approbation par le conseil d'administration de la modification des statuts de la ComUE Lyon Saint-Étienne ;

Vu la délibération n° 36/CA/2025 datée du 14 octobre 2025, portant approbation par le conseil d'administration du règlement intérieur modifié de la ComUE Lyon Saint-Étienne ;

Vu la séance du directoire du 9 juin 2026,

Membres en exercice : 14 Membres présents et représentés : 9 Voix pour : 9 Voix contre : 0 Abstention : 0
---

Il est décidé :

**Article 1 : Après avoir délibéré, les membres directoire de la ComUE émettent un avis favorable unanime sur le projet d'ordre du jour de la séance du conseil d'administration du mardi 23 juin 2026 :**

- Points d'actualité
  
- Partie A :
  1. Approbation du procès-verbal de la séance du 10 mars 2026
  2. Désignation d'une vice-présidence de la ComUE
  3. Stratégie scientifique de site – information et échanges

4. Débat d'orientations budgétaires
5. Rapport d'activité de la ComUE au titre de l'année 2025
6. Centre de santé mentale « Le 102 » : bilan d'activité et désignation des représentants du conseil d'administration au conseil de service
7. Contribution 2025 : exonération partielle d'un associé de la ComUE (École de la Comédie de Saint-Étienne)

• **Partie B :**

8. Modalités d'indemnisation relative aux astreintes portant sur les bâtiments en exploitation et les chantiers en cours de la ComUE
9. Politique relative aux déplacements temporaires et à la prise en charge des frais professionnels des agents, stagiaires et personnes invitées de la ComUE (modification)
10. Tarifs de prestations de service opérées par la ComUE (modification)
11. I-Factory :
  - 11.a. Conditions générales de vente et d'utilisation des postes de travail au sein de l'open space ;
  - 11.b. Conditions générales de vente et d'utilisation des espaces évènementiels et de réunion (modification) ;
  - 11.c. Tarifs de mise à disposition ponctuelle des locaux (modification)
12. Transfert de l'actif et du passif - Opération immobilière « Pré-Fabrique de l'Innovation »
13. Dossier d'expertise relatif au projet de réutilisation de l'ancienne Chaufferie de La Doua – réhabilitation de l'enveloppe
14. Avenants à des conventions d'occupation et de participation aux charges relatives à des contrats de partenariat :

- Avenant n° 5 à la convention d'occupation et de participation aux charges relatives au site Monod de l'École Normale Supérieure » ;
- Avenant n° 2 à la convention d'occupation et de participation aux charges relatives à l'extension de la faculté de médecine Lyon Sud – Campus Charles Mérieux.

- **Partie C : Pour information**

Compte-rendu de la délégation de compétence consentie par le conseil d'administration à la Présidente de la ComUE Lyon Saint-Étienne.

- **Questions diverses**

**Mme Nathalie DOMPNIER**  
Présidente de la ComUE  
Lyon Saint-Étienne

